

VISIO NON-TITULAIRES

Défendre vos droits



27 vendredi
septembre 2024
9h - 17h

INSCRIPTION VISIO :

lille.snes.edu/ Rubrique : Stages syndicaux

- mise en place de la nouvelle grille de rémunération (indices, reclassement, calendrier...)
- nouvelles modalités de recrutement
- revendications du SNES-FSU

Et toute autre question que vous souhaitez aborder (n'hésitez pas à nous solliciter par mail pour nous adresser vos questions, s3lil@snes.edu)

Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours.

N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement !

Pour participer à ces stages : il faut vous inscrire auprès du SNES (voir ci-dessous).

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement au plus tard 1 mois avant la date du stage ([modèle sur le site](#)).



🌐 lille.snes.edu/ Rubrique : Stages syndicaux
✉ s3lil@snes.edu
☎ 03.20.06.77.41



ENGAGÉ-ES **POUR**
LES PERSONNELS
ET LES ÉLÈVES